

APRÈS ART. 3

N° AC324

## ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2021

---

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3808)

Adopté

### SOUS-AMENDEMENT

N ° AC324

présenté par

Mme Calvez, rapporteure

à l'amendement n° AC|85 de Mme Buffet

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Supprimer le 2° .

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement destiné à ce que la proposition de loi favorise un enrichissement des plans d'aménagement et de développement durable, avec une mention spécifiques relative aux "infrastructures sportives".